



CONSEIL COMMUNAL  
1176 SAINT-LIVRES

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL COMMUNAL DE ST-LIVRES  
Séance du 12 décembre 2024  
Présidence : M. Cédric FRUTIG

**Le Conseil Communal de Saint-Livres**

- Vu le préavis municipal N° 09/2024
- Entendu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide à

*l'unanimité moins une abstention*

- D'autoriser la Municipalité à acquérir une nouvelle épareuse
- D'accorder à cet effet un crédit d'investissement d'un montant de CHF 40'000. –
- De financer ces travaux par la trésorerie courante
- D'amortir le montant de CHF 40'000. – sur 5 ans.

Le Président

Cédric FRUTIG

La Secrétaire

Sabine HEDIGUER

St-Livres, le 12 décembre 2024